

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 décembre 2021

Prévenir et lutter contre le dopage et les violences dans le sport : l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes et le Ministère chargé des Sports s'engagent !

Madame Pascale Mathieu, présidente du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes, a accueilli ce mercredi 15 décembre 2021 au siège du Conseil national, Madame Roxana Maracineanu, ministre déléguée chargée des Sports. Cette rencontre a été l'occasion d'officialiser plusieurs années de collaboration se concluant par la signature des chartes relatives à la prévention et à la lutte contre le dopage et les violences notamment sexuelles dans le champ sportif.



Un combat pour préserver le sport et les sportifs des atteintes à leur intégrité

La présidente du Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes, le secrétaire général, Jean-François Dumas, et la ministre déléguée chargée des Sports ont successivement pris la parole pour rappeler que le dopage et les violences dans le sport sont des fléaux contre lesquels professionnels de santé et pouvoirs publics doivent s'engager pleinement et collectivement, au service des pratiquants et du sport.

Depuis plusieurs années, le Ministère des Sports et le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes œuvrent pour renforcer l'accompagnement sécurisé des sportifs et de leurs entourages dans la pratique de leur discipline. Dans ce cadre, deux documents ont été élaborés par l'Ordre et le ministère chargé des Sports :

- Une charte relative à la prévention et à la lutte contre le dopage dans le sport

Contact presse Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Tél : 06 22 00 38 71
Mél : presidence@ordremk.fr

Secrétariat Presse Cabinet de la Ministre déléguée

Tél : 01 40 45 90 15
Mél : sec.presse.sports@sports.gouv.fr

- Une charte relative à la prévention et à la lutte contre les violences dans le sport

Ces documents, qui ont vocation à être déployés auprès de l'ensemble des masseurs-kinésithérapeutes intervenant dans le champ sportif, tant auprès des sportifs amateurs que ceux de haut niveau, visent à sensibiliser et engager les kinésithérapeutes sur leur rôle essentiel dans la prévention et la lutte contre le dopage d'une part, et la prévention de toutes les formes de violences d'autre part.



Un engagement fort pour la profession

En tant qu'acteurs de santé publique et acteurs du sport, les kinésithérapeutes accompagnent au quotidien les athlètes dans la préparation, en compétition et dans la récupération qui suit les épreuves. Ils sont ainsi des partenaires majeurs des sportifs, mais aussi de leur encadrement, et sont au premier rang pour participer à la protection de la santé physique et mentale des sportifs et pour agir en faveur de la prévention et de la lutte contre les maltraitances, le dopage et les conduites addictives dans le sport.

L'objectif commun de l'Ordre et du ministère chargé des Sports est désormais de renforcer la formation des praticiens, notamment dès leur formation initiale au sein des Instituts de formation des masseurs-kinésithérapeutes (IFMK) puis dans la spécialité en kinésithérapie du sport, sur l'ensemble des enjeux de prévention liés au dopage et aux violences. En ce sens, les directeurs d'IFMK seront prochainement réunis pour travailler sur les contenus de formation.

Au-delà du sport, de nombreux travaux sont menés par l'Ordre en faveur de la lutte contre les violences : création d'un groupe de travail pour prévenir les violences sexuelles, participation aux travaux du Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances pour éradiquer le fléau des violences conjugales, travail avec la mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) dans le but d'améliorer la prise en charge des femmes victimes de violences.

Pascale MATHIEU, présidente du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes : « Par ces chartes pour prévenir et lutter contre le dopage et les violences dans le sport, les kinésithérapeutes affirment collectivement leur désir d'intervenir au plus tôt auprès des sportifs qu'ils soignent, leur volonté d'une vigilance accrue, d'une écoute attentive et salvatrice. Les kinésithérapeutes veulent être de ceux qui participent à faire de ces dérives des exceptions. Et à terme, nous l'espérons, à les faire disparaître du domaine sportif ».

Contact presse Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Tél : 06 22 00 38 71
Mél : presidence@ordremk.fr

Secrétariat Presse Cabinet de la Ministre

Tél : 01 40 45 90 15
Mél : sec.presse.sports@sports.gouv.fr

Jean-François DUMAS, secrétaire général du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes : « Si le kinésithérapeute doit être le gardien de la sécurité des patients dans son cabinet, qui n'est pas un lieu quelconque, qui doit être un sanctuaire, un lieu où la parole et la personne sont protégées, quand il intervient en dehors de ce sanctuaire il doit également garantir la même protection à ses patients. Il est essentiel que les autorités publiques et les Ordres prennent toute leur part à la prévention du dopage et de la violence dans le sport atteignant à la dignité de la personne humaine et au traitement rigoureux de tous les signalements. Il en va de la crédibilité et de l'utilité de chaque institution ».

Roxana MARACINEANU, ministre déléguée chargée des Sports : « La protection de l'intégrité des sportifs est une préoccupation centrale de mon ministère mais c'est aussi une responsabilité partagée par le mouvement sportif, les cadres médicaux et paramédicaux, les partenaires économiques du sport, les collectivités territoriales et bien sûr les sportifs eux-mêmes comme leur entourage. Les kinésithérapeutes occupent une place privilégiée auprès des sportifs auxquels ils prodiguent des soins et dont ils sont parfois les confidents. Par les deux chartes signées aujourd'hui, nous formalisons le rôle essentiel des kinésithérapeutes dans la prévention, la détection et la lutte contre le dopage et contre toutes les formes de violence notamment sexuelles. Désormais, nous souhaitons introduire des modules spécifiques dans les formations des kinés. Leur implication renforcée pour protéger nos jeunes et les accompagner dans leur parcours sportif, est un signal important en faveur d'un sport émancipateur et sécurisé. ».

Les autres photos de l'événements sont téléchargeables [en cliquant ici](#).

La charte relative à la prévention et à la lutte [contre le dopage dans le sport est disponible en cliquant ici](#)

La charte relative à la prévention et à la lutte [contre les violences dans le sport est disponible en cliquant ici](#)

Contact presse Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Tél : 06 22 00 38 71

Mél : presidence@ordremk.fr

Secrétariat Presse Cabinet de la Ministre

Tél : 01 40 45 90 15

Mél : sec.presse.sports@sports.gouv.fr